

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 7 août 2006, à 20h, sous la présidence du maire André C. Veillette.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
Alain Vallée, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Absences : France Déry, conseillère

Autres présences: Louis Paillé et Valérie Fiset.

Rés. 2006-08-217 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20h. Monsieur le maire souligne le décès de Monsieur Yvon Déry qui a été conseiller municipal par le passé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-08-218 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2006
4. Correspondance
5. Comptes
6. Soumission pour faire des lignes dans les rues de la municipalité.
7. Achat d'épinglettes pour la municipalité
8. Travaux d'amélioration au centre de loisirs Éric Bédard/ versement de l'aide financière au club de baseball les Saints de Sainte-Thècle.
9. Congrès de la FQM
10. Demande d'asphaltage de rue:
 - a) Place Optimiste
 - b) côte du chemin du lac Traverse/pétition
11. Demande de déplacement des contenants de déchets sur le chemin du lac des Jésuites/pétition.
12. Dossier : maison du 431 rue Tessier à Sainte-Thècle
13. TGV net Mauricie/accès Internet Haute Vitesse
14. Aménagement forestier des lots municipaux
15. ADMQ : colloque de zone
16. Association des propriétaires de chalets du Lac Jésuite/demande d'aide financière.

17. FQM/Renouvellement de la Politique nationale de la ruralité
18. Questions de l'assistance
19. Affaires nouvelles :
 - a) Prolongement d'emploi de Valérie Fiset, l'employé de bureau
 - b) Recherche d'un professionnel pour réaliser le projet Volet II des lacs Bouton et Lejeune
 - c) Fond pour la municipalité mono industriel/ autorisation de signature.
20. Ajournement ou levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-08-219 : Adoption du procès-verbal de la séance du mois de juillet 2006

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juillet 2006, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en juillet 2006

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**

On nous remet un état de dépôt de 50 828\$ émis au nom de la municipalité par le ministère en paiement de la péréquation pour l'année 2006 en vertu de la mesure financière prévue à l'article 261 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c F-2.1).

Réception du bulletin Muni-Express No 4 et 5 datant du 29 juin et 6 juillet 2006 traitant du projet de loi no 21 intitulé « Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal ». On nous fait également parvenir un formulaire pour nous demander si la municipalité préfère recevoir le bulletin Muni-Express sur format papier ou si elle consultera dorénavant le bulletin sur le site Web du ministère. Voir Annexe « A ».

Réception du bulletin Muni-Express No 6 et 7 datant du 11 et du 13 juillet 2006 traitant d'une partie du projet de loi no 21, soit la participation des municipalités à la production d'électricité et traitant du nouveau régime de fiscalité municipale des exploitations agricoles. Voir Annexe « B ».

Le ministère des Affaires municipales et des Régions, de concert avec le ministre de la Sécurité publique, invite la municipalité à revoir sa réglementation concernant l'installation de piscines privées et de rappeler à ces citoyens les règlements municipaux et les normes qui y sont associés, si ce n'est pas déjà fait. Cette procédure a pour but de sensibiliser la municipalité sur le fait que le Québec a le plus haut taux de noyades au Canada et qu'entre 1998 et 2002, on a dénombré 569 noyades accidentelles d'enfants de moins de 15 ans. L'accès non sécuritaire à la piscine en est la cause première.

Réception de plusieurs dépliants intitulés « Agissez contre le virus du Nil! ». Ces dépliants sont émis dans le cadre du programme de surveillance du virus du Nil occidental qui vise à rappeler à la population les moyens d'agir et de se prémunir contre les piqûres de maringouin ainsi que les différentes mesures de protection personnelle qui peuvent contribuer à contrôler la transmission du virus.

On nous fait parvenir deux Muni-Express daté du 14 et 21 juillet 2006 qui ont pour titre : « L'usage des locaux lors des scrutins » et « Modifications au taux global de taxation ». Voir Annexe « C ».

- **Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**

Le Ministère désire informer la municipalité qu'une entente est survenue le 21 décembre 2005 entre l'UPA et les associations municipales concernant la fiscalité municipale des exploitations agricoles et le programme de remboursement de taxes aux agriculteurs. Les municipalités ont la possibilité d'utiliser un taux de taxes distinct pour les exploitations agricoles enregistrées. Les modifications requises en matière de taxation et d'échange de renseignements informatisés entre les municipalités et la MAPAQ nécessiteront un volet d'intervention général qui permettra aux municipalités de modifier leur système informatique et de produire des fichiers de renseignements selon un format prédéfini afin de les transmettre au MAPAQ. Le Ministère nous envoie donc un devis technique présentant le contexte des nouveaux échanges de données. Ce devis est une version préliminaire servant à recueillir nos commentaires. Le devis final nous sera transmis au mois d'août pour confirmer l'étape du développement informatique. La liste des 16 mandataires informatiques de ce projet nous a également été transmise.

- **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

On nous remet les résultats d'analyse des tests d'échantillonnage des eaux de baignade du 26 juin 2006 effectués par les représentants du ministère à la Plage de Sainte-Thècle. La plage est classée dans la catégorie B – Bonne.

- **Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**

Le Ministère nous transmet le document de consultation intitulé « Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination » visant la pleine participation des Québécoises et des Québécois des communautés culturelles ainsi qu'un document synthèse du document de consultation.

- **Ministère de la Sécurité Publique**

La Direction régionale de la sécurité civile de la Mauricie et du Centre-du-Québec nous transmet un avis d'alerte météorologique qui leur provient d'Environnement Canada prévoyant des orages forts pouvant provoquer une tornade pour la soirée du 1^{er} août 2006. On nous transmet également un numéro de téléphone pour signaler tout événement problématique relié aux présentes conditions météorologiques.

- **Ministre déléguée aux Transports**

Mme Julie Boulet nous transmet une lettre nous indiquant qu'une subvention de 92 399\$ nous sera versée pour l'entretien des infrastructures routières municipales. Un premier versement de 55 439\$ représentant 60% de la subvention nous a été versé le 14 juillet 2006. Le solde nous sera remis vers le 29 septembre 2006.

Julie Boulet, ministre, nous informe qu'elle accorde à la municipalité une subvention maximale de 15 000\$ pour les travaux d'amélioration du chemin Saint-Michel Nord et de la rue Dupont. Cette subvention n'est valable que pour la durée de l'exercice financier 2006-2007. En

conséquence, les travaux autorisés devront être terminés au plus tard le 31 mars 2007, date limite pour soumettre les pièces justificatives.

On nous informe que madame Julie Boulet accorde à la municipalité une subvention de 8 403,96\$ en remboursement des travaux d'entretien de la signalisation aux passages à niveau pour l'année 2006.

- **100.1 Rythme FM**

On nous transmet une invitation à leur faire part des activités et événements de la municipalité.

- **Association des directeurs municipaux du Québec**

Réception du bulletin Mini Scribe volume 15, numéro 7, traitant des travaux concernant les cours d'eau ainsi que de la nouvelle loi anti-tabac. Voir Annexe « D ».

- **Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

Claude Éric Gagné, conseiller spécial, accuse réception au nom du ministre de notre correspondance du 5 juin concernant la résolution 2006-06-164 en appui à la Régie de gestion des matières résiduelles à l'égard des redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles.

- **Carrefour jeunesse-emploi de Mékinac**

Réception des protocoles d'entente 2006 de Desjardins – Jeunes au travail concernant François Deveault et Marilou Boivin.

Réception du rapport annuel abrégé 2005-2006 indiquant les services offerts, l'équipe et les statistiques annuelles.

- **Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan**

Communiqué daté du 19 juillet 2006 ayant pour titre : « Faites un PIED de nez aux chutes ».

- **Centre Service Canada pour jeunes de Shawinigan**

Le CSCJ de Shawinigan remercie la municipalité d'avoir publié un article sur les menus travaux dans le bulletin municipal, ce qui a permis d'accroître leur visibilité et d'aider les étudiants à se trouver un emploi.

- **CLD Mékinac**

On nous remet le bulletin de nouvelles du CLD Mékinac de juillet 2006.

Communiqués en date du 4 et 5 juillet 2006 qui ont pour titre « Radio 911 Recherche des animateurs bénévoles pour le territoire de Mékinac » et « Un jeune ébéniste soutenu par le CLD Mékinac »

Le CLD Mékinac nous transmet des documents en lien avec le lancement du concours photos « Mékinac dans mon objectif », soit des affiches promotionnelles, des copies des règlements et conditions officielles ainsi que des formulaires d'inscription.

- **COMBEQ**

Réception du bulletin FLASH, volume 11, numéro 3 de juillet 2006 traitant de la Loi sur les arpenteurs-géomètres.

- **Commission de protection du territoire agricole**

On nous transmet une lettre pour nous informer qu'une rencontre se tiendra le 19 juillet 2006, à 10h, au 200, chemin Sainte-Foy, 2^e étage, à Québec, concernant le dossier 346978 intitulé Georges Paquin Excavation et Terrassement et Fils senc.

On nous transmet une lettre à l'attention de la MRC Mékinac nous informant que la MRC a 30 jours pour envoyer à la Commission les informations demandées par celle-ci concernant les dossiers 347102, 347103, 347105, 347106 et 347107 qui sont des demandes d'exclusion, sinon les dossiers seront échus et les demandes retournées.

La Commission nous transmet une copie de la lettre envoyée à la MRC Mékinac pour nous informer que cette dernière n'a pas encore fourni les informations manquantes demandées par la Commission. La MRC a trente jours pour les lui faire parvenir, sinon le dossier 347018 (Demande Art. 59) sera échoué.

Copie de la décision rendue suite à la demande soumise par monsieur Réjean Dontigny afin d'être autorisé à utiliser à une fin autre que l'agriculture, soit l'exploitation d'une sablière, un emplacement d'une superficie approximative de 5 hectares faisant partie du lot 111, du cadastre de paroisse de Sainte-Thècle. La commission autorise cette demande.

Copie de la décision rendue suite à la demande soumise par Georges Paquin Excavation et Terrassement et Fils senc afin d'être autorisé à utiliser à une fin autre que l'agriculture, soit l'exploitation d'une sablière, un emplacement d'une superficie approximative de 7,29 hectares faisant partie du lot 112, du cadastre de paroisse de Sainte-Thècle. La commission autorise cette demande.

- **Conseil de la Culture et des Communications de la Mauricie**

Culture Mauricie nous transmet un communiqué pour informer la municipalité qu'elle amorce le processus d'appel de dossiers pour la 8^e édition de l'événement Arts Excellence qui aura lieu le 23 novembre prochain. Le communiqué est accompagné des critères d'admissibilité, des catégories de mise en nomination et de bulletins d'inscription. Les artistes auront jusqu'au 13 octobre 2006 pour déposer leur dossier.

- **Cousins Rapins**

Réception d'un courriel de Marcelle Rapin nous informant que la famille Rapin, famille importante d'un petit village de Maurienne en Savoie, organise un grand rassemblement international de tous les descendants Rapin du monde en juillet 2006. Elle désire inviter la communauté de la Municipalité de Sainte-Thècle à se joindre à eux, car la patronne de leurs ancêtres était ladite Sainte-Thècle. Elle nous envoie également un historique de la famille Rapin.

- **CSST**

La CSST nous transmet l'avis de recalculé du taux personnalisé de la municipalité accompagné d'un sommaire des données ayant servi au recalculé de ce taux. Ce taux sert à calculer le montant de la prime pour l'année visée et est diminué de 0,04 pour passer de 2,24 à 2,20.

- **Curriculum vitae**

Jacynthe Gagnon, 117 Carré Proteau, Ste-Thècle, G0X 3G0, recherche poste de brigadière scolaire.

- **Développement économique Longueuil**

Communiqué ayant pour titre : « Développement économique Longueuil est heureux de souligner l'expansion d'Aréo-Feu ».

- **Fédération Québécoise des Municipalités (Voir Annexe « E »)**

La FQM nous transmet une lettre traitant des modifications à la Corporation de Services des employés et des élus municipaux pour inclure à la section achats une liste des partenaires de la FQM. Le nom sera également changé pour Service d'Achats pour les employés et les élus municipaux.

Réception du document de la Tournée de formation pour les élus qui aura lieu à l'automne 2006.

- **Festival Western St-Tite**

Invitation à participer à la Journée Rétro du mardi 12 septembre prochain. Le Festival Western de St-Tite désire faire de cette journée une activité plus régionale. Afin de pouvoir atteindre leur objectif, ils ont besoin de la collaboration de chacune des municipalités.

- **Granutech inc.**

L'entreprise Recyclage Granutech nous transmet une feuille d'information ainsi qu'un dépliant sur les services qu'elle offre. Ses procédés innovateurs permettent de récupérer jusqu'à 75% du poids total des pneus.

- **Héma-Québec**

Réception d'un document nous informant qu'une collecte de sang organisée par les Chevaliers de Colomb, conseil 2817, et par les Filles d'Isabelle, en collaboration avec l'AFEAS et la Sûreté du Québec aura lieu le lundi 21 août 2006 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle. Les donateurs pourront se présenter entre 13h30 et 20h30.

- **Hydro Québec**

Hydro Québec nous avise par une lettre qu'un nouveau formulaire de demande concernant l'éclairage des voies publiques est disponible sur Internet. Il permet d'acheminer les demandes de travaux d'éclairage des voies publiques y compris les demandes en matière d'entretien.

- **Invitation**

Une invitation à participer au tournoi de golf annuel de l'A.C.P.M. qui aura lieu le 22 septembre 2006 au Club de golf Métropolitain à Montréal.

On nous invite à participer au tournoi annuel *Les Œuvres des abbés Martel et Marcil* dimanche le 20 août 2006 au Club de Golf Le St-Rémi.

- **La Mutuelle des municipalités du Québec**

On nous remet le bulletin d'information de juillet 2006 ayant pour thème : Archives et documents de valeur : savoir éviter l'irréparable. De plus, un Communiqué en date du 10 juillet nous est remis concernant le cautionnement pour sites d'enfouissement un taux plus que concurrentiel.

- **Les Productions Hugues Pomerleau inc.**

On nous remet une offre de services d'agence d'artistes et organisateurs d'événements partout au Québec.

- **Postes Canada**

Postes Canada nous transmet un avis de modifications tarifaires et de changements apportés aux services sur Marketing direct et du Courrier transactionnel entrant en vigueur le 15 janvier 2007. Une nouvelle grille tarifaire nous a également été transmise.

- **Québec Municipal**

En manchette dans les affaires et informations municipales, on nous indique que le Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Jean-Marc Fournier, a annoncé le 2 août 2006 que les organismes municipaux peuvent dès maintenant présenter un projet de construction ou de rénovation dans le cadre du nouveau Programme de soutien aux installations sportives et récréatives. Un montant annuel de 24 millions de dollars sera accordé à cet effet.

- **Recyc-Québec**

Réception d'un courriel nous donnant des informations relatives au Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles. Une entente est survenue entre les organismes de financement et les représentants des municipalités concernant l'établissement des coûts nets de la collecte sélective sujets à compensation. L'entente basée sur des estimations prévoit les montants de base qui serviront à calculer la compensation à être versée aux municipalités ainsi que les critères de distributions applicables pour les années 2005 et 2006. Il reste toutefois plusieurs étapes de mise en œuvre du régime de compensation avant que ces compensations soient versées aux municipalités, mais Recyc-Québec les prévoient pour le printemps 2007.

Recyc-Québec prépare également un extranet qui permettra aux municipalités d'avoir un guichet unique pour leurs transactions avec Recyc-Québec.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

Réception d'une lettre concernant l'adhésion à la compétence 1, soit le transport des déchets, de la Régie. Si la municipalité est intéressée par ce service et que son contrat de collecte d'ordures arrive à terme d'ici le 31 décembre 2006, elle doit contacter la Régie dans les plus brefs délais, si ce n'est pas déjà fait. La Régie nous fait également parvenir l'approche qu'elle propose pour l'adhésion à ce nouveau service. Notre contrat se termine le 30 septembre 2007.

Réception de dépliants « La Régie en bref » de juillet 2006 traitant des gaz réfrigérant, de l'acquisition d'un camion vacuum de type Juggler et des redevances pour l'élimination.

- **Regroupement des Offices d'Habitation du Québec**

Réception du ROHO express, volume 5, numéro 3, daté de juillet 2006 traitant du C.A. du ROHQ qui appuie l'adoption d'un cadre national sur le soutien communautaire en logement social et d'Accès Logis et Logement Abordable Québec qui ont connu des ajustements de la grille des coûts admissibles.

- **Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie**

On nous annonce l'obtention d'une aide financière supplémentaire de 275\$ pour la réalisation d'une activité d'animation pour la bibliothèque municipale, à condition que la municipalité confirme son engagement à déboursier un montant de 50\$. L'activité devra avoir lieu avant le 31 décembre 2006.

- **SSJB**

La Société Saint-Jean Baptiste de Sainte-Thècle remet à la municipalité une carte de remerciement pour notre grande collaboration financière dans leurs activités de la Fête Nationale du 24 juin.

- **Table québécoise sur l'herbe à poux**

On nous remet le bulletin d'information *Le Flash* du mois de juin 2006.

Rés. 2006-08-220 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-08-221 : Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le paiement des comptes figurant sur les deux listes présentées au conseil, dépenses incompressibles et autres dépenses effectuées jusqu'au 31 juillet 2006 représentant une somme totale de 146 203,22\$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Une copie de l'état des revenus et des dépenses de la municipalité pour le mois de juillet 2006 est remise aux membres du conseil ainsi qu'une estimation des résultats au 31 décembre 2006.

Rés. 2006-08-222 : Soumission pour faire des lignes dans les rues de la municipalité

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues pour faire des lignes dans diverses rues de la municipalité de :

Dura-Lignes au montant de	2 797,32\$ plus taxes
Linco au montant de	3 210,77\$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Dura-Lignes au montant de 2 797,32\$ plus les taxes applicables pour faire 14 lignes d'arrêts aux intersections, 12 499 mètres de ligne axiale simple continue et discontinue.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseil demande de faire les lignes de rues au printemps plutôt qu'à l'automne.

Le conseil demande de s'informer si le Ministère des Transports peut faire les logos de la piste cyclable.

Rés. 2006-08-223: Achat d'épinglettes de la municipalité

CONSIDÉRANT l'offre reçu de Publicité Gilles pour faire de nouvelles épinglettes de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Publicité Gilles pour l'achat de 500 épinglettes au montant de 1,80 \$ chacune plus les taxes applicables pour un total de 900\$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-08-224 : Travaux d'amélioration au Centre de loisirs Éric Bédard /Versement de l'aide financière au Club de baseball les Saints de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par le Club de Baseball les Saints de Sainte-Thècle aux bâtisses du Centre de Loisirs Éric Bédard ;

CONSIDÉRANT que les travaux effectués par Construction Bertin Cloutier 2005 Inc. s'élève à 30 227,73\$;

CONSIDÉRANT que la municipalité a effectuée des dépenses reliées à ces travaux pour un montant de 1 291,16\$;

CONSIDÉRANT que la municipalité a promis une aide financière de 15 000\$ au club de Baseball les Saints de Sainte-Thècle pour réaliser ces travaux d'amélioration ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle verse un montant de

13 708,84\$ au Club de Baseball les Saints de Sainte-Thècle pour les travaux d'amélioration au centre de loisir Éric Bédard.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-08-225 : FQM/Congrès 2006

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise André Lacombe et Daniel Allard, conseillers de la municipalité de Sainte-Thècle à participer au congrès de la FQM, les 28, 29 et 30 septembre 2006. Leurs dépenses seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Asphaltage de la rue Place Optimiste

Cette demande est reportée à l'étude des prévisions budgétaires pour l'année 2007.

Asphaltage de la côte du chemin du lac Traverse

Cette demande est reportée à l'étude des prévisions budgétaires 2007.

Demande de déplacement des contenants de déchets sur le chemin du lac des Jésuite

Pour cette requête, le conseil étudiera la possibilité de remplacer les contenants sur le chemin du lac des Jésuites par des bacs roulants de 360 litres ou toute autre solution.

Rés. 2006-08-226 : Dossier/maison 431 rue Tessier à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que notre avocate doit déposer à la cour un bref de saisie immobilière pour la maison du 431 rue Tessier à Sainte-Thècle au nom de la municipalité de Sainte-Thècle pour non paiement de taxes municipales ;

CONSIDÉRANT qu'un chèque au montant de 1 000\$ est requis pour verser au shérif afin d'acquitter les frais liés à cette vente ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- envoie un chèque de 1 000\$ fait à l'ordre de Tremblay, Bois, Mignault, Lemay en fiducie représentant l'avance requise par le shérif pour acquitter les frais liés à la vente.
- Envoie une copie conforme de la fiche du contribuable pour le matricule F 8086 49 1242 sur laquelle apparaissent l'évaluation de l'immeuble et le montant des taxes dues.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-08-227 : TGV Net/Soirée d'information

CONSIDÉRANT l'offre de TGV Net désire offrir à la population de Sainte-Thècle internet haute vitesse par micro-ondes relié au câble de fibres optique ;

CONSIDÉRANT que pour le démarrage de ce service un minimum de 30 clients est requis ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Aurélien Mimeault de TGV Net priorise une soirée d'information pour renseigner les gens sur ce nouveau service ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Aurélien Mimeault de TGV Net à venir faire une soirée d'information sur ce nouveau service d'internet haute vitesse pour population dans la salle au conseil municipal. La date prévue pour cette soirée est le lundi 21 août 2006 à 19h30 ou tout autre jour.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-08-228 : Aménagement forestier des lots municipaux

CONSIDÉRANT l'offre du Groupement Forestier de Champlain Inc. pour effectuer des travaux forestiers sur les lots 98A-1 et 98C-1 appartenant à la municipalité ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire faire exécuter ces travaux forestiers par un entrepreneur local ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle :

- autorise le maire André C. Veillette à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Thècle les prescriptions d'éclaircie commerciale pour les lots 98A-1 et 98C-1
- sera maître d'oeuvre des travaux d'aménagement forestier sur ses lots et engagera le personnel de son choix pour l'exécution des travaux lesquels seront supervisés par l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-08-229 : ADMQ/colloque de zone 2006

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Louis Paillé à participer au colloque de zone-2006 de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra le 22 septembre 2006, à Saint-Élie-de-Caxton. Attendu que les frais d'inscription et de transport seront assumés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Association des propriétaires de chalets du Lac Jésusite/demande d'aide financière

Le maire explique que la lettre n'est pas une demande d'aide financière ; mais une lettre de bonne entente.

Rés. 2006-08-230 : FQM/Renouvellement de la politique nationale de la ruralité

CONSIDÉRANT l'importance de la Politique nationale de la ruralité dans la vie économique, sociale et communautaire de la Municipalité de Sainte-Thècle ;

COONSIDÉRANT l'immense succès connu par le Pacte rural en vigueur depuis cinq ans sur notre territoire, qui s'est notamment traduit par 66 projets mobilisateurs ayant engagé près de 200 citoyens et créé 55 emplois ;

CONSIDÉRANT la nature structurante des projets mis en place et la mobilisation qu'ils ont générée à la Municipalité de Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT l'engagement des intervenants locaux dans la préparation d'un nouveau pacte rural et l'impact positif anticipé sur l'environnement, la participation citoyenne, l'économie et l'emploi ;

CONSIDÉRANT que de nombreux autres projets sont déjà proposés et en attente de réalisation ;

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande dans le cadre du renouvellement de la Politique nationale de la ruralité :

- Que le gouvernement du Québec **reconnaisse pleinement le droit** de celles et ceux qui ont choisi de vivre en milieu rural dans de petites communautés et de reconnaître la nécessité, notamment face au défi démographique, de les soutenir dans l'exercice de cette liberté de choix ;
- Que le gouvernement **s'engage résolument dans la modulation** des programmes, seul véritable moyen d'offrir des services essentiels à la survie des communautés rurales ;
- Que le gouvernement **revoie à la hausse le nombre d'agents ruraux** qui sont jugés essentiels pour le maintien et la continuité du développement rural, et qu'il **renforce leur formation** ;
- Que le gouvernement renouvelle la Politique nationale de la ruralité qui a rendu possibles les pactes ruraux et **bonifie les budgets** qui y sont consacrés ;
- Que le gouvernement prenne le virage d'une **décentralisation démocratique** efficace et assortie des moyens requis.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Question de l'assistance

France Béland, présidente du club de gymnastique les Gymna-Thècles demande où est rendu le dossier de location du gymnase de l'école Masson de Sainte-Thècle. André C. Veillette explique les démarches entreprises par la municipalité dans ce dossier.

Élise Durocher demande le degré d'avancement du dossier du dézonage du pourtour du lac des Chicots.

Jean Trudel parle du déplacement des contenants de déchets sur le chemin du lac des Jésuites et des interurbains gratuits avec les villes de Shawinigan et Trois-Rivières.

Michel Cloutier demande de remettre les contenants de déchets sur le chemin du lac des Jésuites à la fourche du chemin du lac Traverse et près du chemin du débarcadère du lac Traverse.

Claude Germain s'informe de la demande d'aide financière présentée par les chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle et se plaint du bruit de musique près de sa résidence.

Jacqueline Boutet, entraîneur du club de Gymnastique les Gymna-Thècles dit que des échanges avec la Commission Scolaire ont déjà existés par le passé.

Affaires nouvelles

Rés. 2006-08-231 : Prolongement d'engagement de la secrétaire stagiaire Valérie Fiset

CONSIDÉRANT qu'il reste quelques mois pour terminer le classement des archives de la municipalité, ainsi que la formation;

CONSIDÉRANT que selon la résolution 2006-05-159, Valérie Fiset sera mise à pied le 1^{er} septembre 2006 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle prolonge l'engagement de Valérie Fiset jusqu'au 6 octobre 2006 comme secrétaire stagiaire de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Projet de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II, 2006

Le conseil municipal recherche un professionnel pour préparer un plan de développement de la villégiature aux lacs Bouton et LeJeune.

Rés. 2006-08-232 : Fonds de soutien aux territoires en difficulté/autorisation de signature

CONSIDÉRANT la fermeture de l'usine de Groleau Inc. et la perte de plusieurs emplois pour notre localité;

CONSIDÉRANT que la municipalité pourrait bénéficier d'une aide gouvernementale pour l'aider dans sa démarche de diversification et de développement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise André C. Veillette, maire à signer tout document pour et au nom de la municipalité concernant une demande d'aide financière dans le cadre du fonds de soutien aux territoires en difficulté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-08-233 : Levée de la séance

A 9h00, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Directeur général
Secrétaire-trésorier

Maire